



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 14037

Texte de la question

M. Jean-Sébastien Vialatte souhaite attirer l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur l'insuffisance de capacités d'accueil des établissements pour personnes lourdement handicapées dans le Var et, plus particulièrement, s'agissant des Maisons d'accueil spécialisé (MAS). Dans ce département, elles sont au nombre de 5, ce qui représente 231 places ouvertes. Cependant, en raison de l'inadéquation entre le nombre de demandes et le nombre de places d'accueil dans ces structures adaptées au handicap, certaines familles se retrouvent confrontées à de lourds problèmes de prise en charge. Ainsi, 157 personnes sont aujourd'hui en attente d'une place en MAS, parmi lesquelles 22 sont maintenues au titre de l'amendement Creton en établissements pour enfants. Cet état de fait est loin de répondre aux besoins des adultes handicapés maintenus dans une structure non adaptée à leur prise en charge, ainsi qu'à ceux des enfants qui ne peuvent pas bénéficier de places disponibles. Aussi, il lui demande de bien vouloir l'informer sur les mesures qu'il entend prendre afin de remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Sébastien Vialatte](#)

Circonscription : Var (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14037

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er janvier 2008, page 33

Question retirée le : 15 janvier 2008 (Retrait à l'initiative de l'auteur)